

Fiche de données de sécurité

page: 1/22

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.11.2014

Version: 5.2

Produit: **MASAI**

(ID Nr. 30264498/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 19.11.2014

SECTION 1: Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.

1.1. Identificateur de produit

MASAI

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit phytosanitaire, insecticide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANY

Adresse de contact:
BASF Belgium Coordination Center Comm.
V.
Business Belux, Drève Richelle 161 E/F
1410 WATERLOO, BELGIUM

Téléphone: +32 2 373-2584
adresse E-Mail: ehs-basfbelgium@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons / Antigifcentrum
+ 32 70 245 245
International emergency number:
Téléphone: +49 180 2273-112

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 (Inhalation - poussière)
Acute Tox. 4 (par voie orale)
STOT SE 3 (Irritant pour le système respiratoire)
STOT RE (Le tractus gastrointestinal) 2 (par voie orale)
Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Dangers possibles:

Nocif par inhalation et par ingestion.

Irritant pour les voies respiratoires.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, se référer au texte intégral dans la section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H332	Nocif par inhalation.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Le tractus gastrointestinal) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (voie orale).
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Conseil de Prudence (Prévention):

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.11.2014

Version: 5.2

Produit: **MASAI**

(ID Nr. 30264498/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 19.11.2014

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P260 Ne pas inhaler poussières/brouillards/vapeurs.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.
 P301 + P330 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche.
 P391 Recueillir le produit répandu.

Conseils de Prudence (Stockage):

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Classification / étiquetage conforme à la réglementation belge.

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H332 Nocif par inhalation.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence:

P102 À conserver hors de portée des enfants.

Conseil de Prudence (Prévention):

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.11.2014

Version: 5.2

Produit: **MASAI**

(ID Nr. 30264498/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 19.11.2014

- P260 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
- P280 Porter des gants/des vêtements de protection.

Conseils de prudence (Intervention):

- P330 Rincer la bouche.
- P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- P391 Recueillir le produit répandu.
- P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.

Conseil de Prudence (Elimination):

- P501 Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Classement de préparations spéciales (GHS):

EUH208: Peut déclencher une réaction allergique. Contient : TEBUFENPYRADE

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: TEBUFENPYRADE, DODÉCYLSULFATE DE SODIUM

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Directives UE

Symbole(s) de danger

Xn Nocif.



N Dangereux pour l'environnement.



Phrase(s)-R

- R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
- R37 Irritant pour les voies respiratoires.
- R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Le(s) conseil(s) de prudence

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.11.2014

Version: 5.2

Produit: **MASAI**

(ID Nr. 30264498/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 19.11.2014

S2	Conserver hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S29/35	Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Classification / étiquetage conforme à la réglementation belge.

Symbole(s) de danger

Xn Nocif.



N Dangereux pour l'environnement.



Phrase(s)-R

R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Le(s) conseil(s) de prudence

S2	Conserver hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S22	Ne pas respirer les poussières.
S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
S61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
SP 1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]
SPe 3.1	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux points d'eau. Précision de la distance: voir étiquette du produit.
SPa 1	Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer ce produit ou tout autre contenant (préciser la substance ou la famille de substances selon le cas) plus de (nombre d'applications ou durée à préciser).
SPo 5.1	Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complètement sec.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: TEBUFENPYRADE, DODÉCYLSULFATE DE SODIUM

Classification selon le Comité d'agrément des pesticides à usage agricole (Belgique)
 Classe de toxicité B les pesticides à usage agricole non repris dans la classe A et rentrant dans l'une des catégories de danger 'nocif', 'irritant', 'sensibilisant'. Ils ne peuvent être vendus que par des vendeurs agréés.

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir section 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si cela est pertinent, des informations sont données dans cette section sur d'autres dangers qui ne donnent pas lieu à classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

SECTION 3: Composition / Information sur les composants

3.1. Substances

Pas applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, acaricide, poudre humectable (WP)

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

Tebufenpyrad tech.

Teneur (W/W): 20 %

Numéro CAS: 119168-77-3

Acute Tox. 4 (Inhalation - poussière)

Acute Tox. 3 (par voie orale)

Skin Sens. 1B

STOT RE (Le tractus gastrointestinal) 2 (par voie orale)

Aquatic Acute 1

Aquatic Chronic 1

Facteur M - aiguë: 10

Facteur M - chronique: 10

H332, H301, H317, H373, H400, H410

sulfate de sodium et de dodécyle

Teneur (W/W): < 5 %

Numéro CAS: 151-21-3

Numéro-CE: 205-788-1

Numéro d'enregistrement REACH:

01-2119489461-32

Flam. Sol. 2

Acute Tox. 4 (Inhalation - poussière)

Acute Tox. 4 (par voie orale)

Skin Corr./Irrit. 2

Eye Dam./Irrit. 1

STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)

Aquatic Chronic 3

H228, H318, H315, H332, H302, H335, H412

Les limites de concentrations spécifiques

Eye Dam./Irrit. 2: 10 - < 20 %

Eye Dam./Irrit. 1: >= 20 %

éthoxylat d'oleylamine

Teneur (W/W): < 5 %

Numéro CAS: 26635-93-8

Acute Tox. 4 (par voie orale)

Skin Corr./Irrit. 2

Eye Dam./Irrit. 1

Aquatic Acute 1

Aquatic Chronic 1

H318, H315, H302, H400, H410

Alcohols, C12-15, ethoxylated

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.11.2014

Version: 5.2

Produit: **MASAI**

(ID Nr. 30264498/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 19.11.2014

Teneur (W/W): < 3 %
Numéro CAS: 68131-39-5

Acute Tox. 4 (par voie orale)
Skin Corr./Irrit. 2
Eye Dam./Irrit. 1
Aquatic Chronic 2
H318, H315, H302, H411

dioctyle sulfosuccinate de sodium

Teneur (W/W): < 3 %
Numéro CAS: 1639-66-3
Numéro-CE: 216-684-0

Skin Corr./Irrit. 2
Eye Dam./Irrit. 1
Aquatic Chronic 3
H318, H315, H412

Kaolin

Teneur (W/W): < 60 %
Numéro CAS: 1332-58-7
Numéro-CE: 310-194-1

dioxyde de silicium

Teneur (W/W): < 15 %
Numéro CAS: 7631-86-9
Numéro-CE: 231-545-4
Numéro d'enregistrement REACH:
01-2119379499-16

Silica gel, precipitated, crystalline free

Teneur (W/W): < 5 %
Numéro CAS: 112926-00-8
Numéro d'enregistrement REACH:
01-2119379499-16

Composants dangereux

conformément à la directive 1999/45/CE

Tebufenpyrad tech.

Teneur (W/W): 20 %
Numéro CAS: 119168-77-3
Symbole(s) de danger: Xn, N
Phrase(s)-R: 20/22, 43, 50/53

sulfate de sodium et de dodécyle

Teneur (W/W): < 5 %
Numéro CAS: 151-21-3
Numéro-CE: 205-788-1
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489461-32
Symbole(s) de danger: F, Xn
Phrase(s)-R: 41, 11, 37/38, 20/22

éthoxylat d'oleylamine

Teneur (W/W): < 5 %
Numéro CAS: 26635-93-8
Symbole(s) de danger: Xn, N
Phrase(s)-R: 22, 38, 41, 50/53

Alcohols, C12-15, ethoxylated

Teneur (W/W): < 3 %
Numéro CAS: 68131-39-5
Symbole(s) de danger: Xn, N
Phrase(s)-R: 22, 38, 41, 51/53

dioctyle sulfosuccinate de sodium

Teneur (W/W): < 3 %
Numéro CAS: 1639-66-3
Numéro-CE: 216-684-0
Symbole(s) de danger: Xi
Phrase(s)-R: 38, 41, 52/53

Kaolin

Teneur (W/W): < 60 %
Numéro CAS: 1332-58-7
Numéro-CE: 310-194-1

dioxyde de silicium

Teneur (W/W): < 15 %
Numéro CAS: 7631-86-9
Numéro-CE: 231-545-4
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119379499-16

Silica gel, precipitated, crystalline free

Teneur (W/W): < 5 %
Numéro CAS: 112926-00-8
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119379499-16

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les identifications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, se référer au texte intégral dans la section 16.

SECTION 4: Premiers Secours

4.1. Description des premiers secours

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:
Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:
Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:
Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11., A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:
poudre d'extinction, mousse, eau pulvérisée

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:
dioxyde de carbone

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

monoxyde de carbone, chlorure d'hydrogène, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, composé organo-chloré

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Eviter la formation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser à l'aide d'un matériau liant les poussières et éliminer.

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Eviter le dégagement de poussières. Procéder au nettoyage en portant un appareil de protection respiratoire. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer.

Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

La poussière peut former avec l'air un mélange explosible. Eviter la formation de poussières. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Protéger de l'humidité. Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Stabilité de stockage:

Durée de stockage: 24 Mois

Protéger des températures supérieures à : 30 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

1332-58-7: Kaolin

VME 2 mg/m³ (TLV (BE)), Fraction respirable

7631-86-9: dioxyde de silicium

VME 10 mg/m³ (TLV (BE))

112926-00-8: Silica gel, precipitated, crystalline free

VME 10 mg/m³ (TLV (BE))

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique:	poudre	
Couleur:	beige	
Odeur:	odeur faible	
Seuil olfactif:	Non déterminé car nocif par inhalation	
Valeur du pH:	env. 8 - 9 (1 %(m), 21 °C) (sous forme de suspension)	
Point de fusion:	> 460 °C Les données se rapportent à la matière active.	
Point d'ébullition:	Le produit est un solide non volatil.	
Point d'éclair:	non applicable	
Vitesse d'évaporation:	non applicable	
Inflammabilité:	non auto-inflammable	(Directive 92/69/CEE, A.10)
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.	
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.	
Pression de vapeur:	Le produit n'a pas été testé.	
densité de vapeur relative (air):	non applicable	
Solubilité dans l'eau:	dispersible	
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):	non applicable	
Auto-inflammabilité:	non auto-inflammable	(Méthode: Directive 92/69/CEE, A.16)
Décomposition thermique:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.	
Viscosité dynamique:	Non applicable, le produit est un solide.	

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.11.2014

Version: 5.2

Produit: **MASAI**

(ID Nr. 30264498/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 19.11.2014

(Directive 92/69/CEE, A.14)

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le produit est classé comme non explosible.

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

(Directive 92/69/CEE, A.17)

9.2. Autres informations

Densité apparente: env. 300 - 400 kg/m³
(20 °C)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:
acides forts, bases fortes, oxydants puissants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:
Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:
Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. De toxicité modérée après une inhalation de courte durée.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.11.2014

Version: 5.2

Produit: **MASAI**

(ID Nr. 30264498/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 19.11.2014

Toxicité modérée après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): 1.278 mg/kg

CL50 rat (par inhalation): 2,1 mg/l 4 h

DL50 rat (par voie cutanée): > 4.000 mg/kg

Aucune mortalité n'a été constatée.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour les yeux. Non-irritant pour la peau.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

Données expérimentales/calculées:

test de Buehler modifié cobaye: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Kaolin

Evaluation du caractère cancérogène:

Indications d'effet cancérigène possible en expérimentation animale. La pertinence de ce résultat n'est cependant pas clairement établie pour l'homme.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Peut entraîner une irritation des voies respiratoires

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Tébufenpyrad

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

La substance peut causer des dommages spécifiques aux organes par suite d'expositions orales répétées. Endommage le tractus gastro-intestinal.

Données relatives à : sulfate de sodium et de dodécyle

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Des effets adaptatifs ont été observés en expérimentation animale, après exposition répétée. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. De grandes quantités peuvent causer des lésions spécifiques aux organes suite à l'exposition répétée.

Données relatives à : dioxyde de silicium

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

L'inhalation répétée de particules/poussières alvéolaires peut entraîner des dégâts aux poumons

Données relatives à : Silica gel, precipitated, crystalline free

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

A la suite d'inhalations répétitives de fortes doses, la substance peut causer des lésions aux poumons.

Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 0,019 mg/l, *Oncorhynchus mykiss*

Invertébrés aquatiques:

CL50 (48 h) 0,277 mg/l, *Daphnia magna*

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 6,6 mg/l, *Pseudokirchneriella subcapitata*

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Tebufenpyrad tech.

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Tebufenpyrad tech.

Potentiel de bioaccumulation:

Facteur de bioconcentration: 33 (Ligne directrice 305 E de l'OCDE)

Ne s'accumule pas dans les organismes.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Tebufenpyrad tech.

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

12.7. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU	UN3077
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (contient TEBUFENPYRADE 20%, ALCOOL ETHOXYLÉ)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Code de restriction en tunnel: E

RID

Numéro ONU	UN3077
------------	--------

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.11.2014

Version: 5.2

Produit: **MASAI**

(ID Nr. 30264498/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 19.11.2014

Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (contient TEBUFENPYRADE 20%, ALCOOL ETHOXYLÉ)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU	UN3077
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (contient TEBUFENPYRADE 20%, ALCOOL ETHOXYLÉ)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu
Transport par voie navigable en bateau citerne:	Non évalué

Transport maritime

IMDG

Numéro ONU:	UN 3077
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (contient TEBUFENPYRADE 20%, ALCOOL ETHOXYLÉ)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
	Polluant marin: OUI

Sea transport

IMDG

UN number:	UN 3077
UN proper shipping name:	ENVIRONMENTAL LY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (contains TEBUFENPYRAD 20%, ALCOHOL ETHOXYLATE)
Transport hazard class(es):	9, EHSM
Packing group:	III
Environmental hazards:	yes
	Marine pollutant: YES

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.11.2014

Version: 5.2

Produit: **MASAI**

(ID Nr. 30264498/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 19.11.2014

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu	Special precautions for user:	None known
--	-------------	-------------------------------	------------

Transport aérien**Air transport**

IATA/ICAO

IATA/ICAO

Numéro ONU: UN 3077
 Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (contient TEBUFENPYRADE 20%, ALCOOL ETHOXYLÉ)

UN number: UN 3077
 UN proper shipping name: ENVIRONMENTAL LY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (contains TEBUFENPYRAD 20%, ALCOHOL ETHOXYLATE)

Classe(s) de danger pour le transport:

9, EHSM

Transport hazard class(es):

9, EHSM

Groupe d'emballage:

III

Packing group:

III

Dangers pour l'environnement:

oui

Environmental hazards:

yes

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Aucun connu

Special precautions for user:

None known

14.1. Numéro ONU

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**Transport in bulk according to Annex II of MARPOL73/78 and the IBC Code**

règlement:	Non évalué	Regulation:	Not evaluated
Expédition approuvée:	Non évalué	Shipment approved:	Not evaluated
Nom de la pollution:	Non évalué	Pollution name:	Not evaluated
Catégorie de la pollution:	Non évalué	Pollution category:	Not evaluated
Type de navire:	Non évalué	Ship Type:	Not evaluated

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

L'utilisateur de ce produit phytosanitaire doit être avisé de la façon suivante: 'Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.' (Directive 1999/45/CE, Article 10, N°. 1.2)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent en section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 16: Autres informations

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des classifications, incluant les indications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3:

Xn	Nocif.
N	Dangereux pour l'environnement.
F	Facilement inflammable.
Xi	Irritant.
20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
41	Risque de lésions oculaires graves.
11	Facilement inflammable.
37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
22	Nocif en cas d'ingestion.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 18.11.2014

Version: 5.2

Produit: **MASAI**

(ID Nr. 30264498/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 19.11.2014

38	Irritant pour la peau.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Acute Tox.	Toxicité aiguë
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Skin Sens.	sensibilisation de la peau
Flam. Sol.	Matières solides inflammables
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
H332	Nocif par inhalation.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Le tractus gastro-intestinal) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (voie orale).
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H228	Matière solide inflammable.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.